

PROCÈS VERBAL
Séance du Conseil Municipal

L'an deux mille dix neuf et le vingt huit Février à 18h30, les membres du Conseil Municipal de la commune des Pennes Mirabeau se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L2121.10, L 2121-12 et L 2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

MEMBRES	P (1)	A/E (1)	MEMBRES	P (1)	A/E (1)
1 SLISSA Monique	P		18 FARCI Claude	P	
2 VEGA Fabrice	P		19 PASCAL Jocelyne		Excusée pouvoir Mr BOUCHET
3 BUCCI Dominique	P		20 LEONETTI Jean- Marc	P	
4 MARTIN Annie	P		21 MONTON- FABRE Nathalie	P	
5 TONARELLI Pierre	P		22 LONG Didier	P	
6 CHAVE Sophie	P		23 ALLALI Delphine		Excusée pouvoir Mme CHAVE
7 BALZANO André Vincent	P		24 RENALDO Renaud	P	
8 MEPPI Francette	P		25 BOUCHET Grégory	P	
9 CHAUVOT Bernard	P		26 TCHELEKIAN Caroline	P	
10 AUREILLE Aline		Excusée pouvoir Mme MARTIN	27 CALAFAT Roxane		Excusée pouvoir Mme le Maire
11 BASTARD Robert		Excusé pouvoir Mr PATOT	28 FUSONE Maximilien	P	
12 FIGUIERE Janine	P		29 SANCHEZ Philippe		Excusé pouvoir Mr FUSONE
13 PATOT Gérard	P		30 JOUBEAUX Lyonel	P	
14 MARRON Danielle	P		31 BATTINI Geneviève		Excusée pouvoir Mr AMARO
15 VALAT Gérard	P		32 AMARO Romain	P	
16 AMIEL Michel	P		33 BARONI Serge	P	
17 GARNIER Eliane		Excusée pouvoir Mme MEPPI			

Excusés : Aline AUREILLE – Robert BASTARD - Eliane GARNIER – Jocelyne PASCAL – Delphine ALLALI - Roxane CALAFAT - Philippe SANCHEZ - Geneviève BATTINI

Absent :

La séance a été ouverte sous la présidence de Mme Monique SLISSA

Le Conseil a choisi pour secrétaire Mr Romain AMARO

Le quorum est atteint, le Conseil Municipal peut se réunir

P : Présent A/E : Absent ou Excusé

COMMUNE DES PENNES MIRABEAU**ORDRE DU JOUR****VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°	OBJET DES DELIBERATIONS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
1	CONVENTION DE PARTENARIAT : VILLE DES PENNES MIRABEAU – ASSOCIATION « AMICALE DES PENNES MIRABEAU »	33	0	0
2	PARTENARIAT : VILLE DES PENNES MIRABEAU – ASSOCIATION « LES AMIS DE LA MARSEILLAISE »	30	3 M. FUSONE SANCHEZ JOUBEUX	0
3	CONVENTION DE RÉSIDENCE ARTISTIQUE : COMPAGNIE « APRÈS LA PLUIE »	33	0	0
4	MISE A DISPOSITION D'UNE SALLE MUNICIPALE A L'ASSOCIATION « HELP'N FIESTA »	33	0	0
5	ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION : « MINAUTORE ET COMPAGNIE »	33	0	0
6	ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION : « LA CLEF DES CHANTS »	33	0	0
7	ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION : « LA PORTE DES ÉTOILES » Mr FARCI ne participe pas au vote	29	0	3 M. FUSONE SANCHEZ JOUBEUX
8	INSTALLATION D'UN RELAIS DE RADIOTÉLÉPHONIE Mr AMARO et Mme BATTINI ne participent pas au vote	31	0	0
9	SERVITUDE DE TRÉFONDS CONCÉDÉE PAR LA COMMUNE AU PROFIT DES PARCELLES CADASTRÉES CT 4914 – 192 – 494 – 498 – 499 – 500 – 501 – 502	33	0	0
10	DÉNOMINATION DE VOIE : « ALLÉE DE LA FARANDOLE »	33	0	0
11	DÉNOMINATION DE VOIE : « ALLÉE DES PALMES »	33	0	0
12	DÉNOMINATION DE VOIE : « IMPASSE DE LA SOURCE »	33	0	0

COMMUNE DES PENNES MIRABEAU**ORDRE DU JOUR****VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°	OBJET DES DELIBERATIONS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
13	DÉNOMINATION DE VOIE : « IMPASSE DE LA MATERNELLE »	33	0	0
14	DÉNOMINATION DE VOIE : « RUE DE LA TREILLE »	33	0	0
15	DÉNOMINATION DES VOIES : « LOTISSEMENT LA CANNAIE »	33	0	0
16	DÉNOMINATION DE VOIES : « LOTISSEMENT DU GRAND VERGER »	33	0	0
17	DÉNOMINATION DES VOIES : SECTEUR PETITS CADENEUX – AMANDIERS	33	0	0
18	STAGE « OMNISPORTS » 2019	33	0	0
19	CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES – RENOUVELLEMENT DE CONTRAT D'ASSURANCE	33	0	0
20	CIMETIÈRE CHEF LIEU : VENTE D'UNE CONCESSION APPARTENANT A LA COMMUNE	33	0	0
21	RAPPORT ANNUEL 2017 RETRAÇANT L'ACTIVITÉ DE LA MÉTROPOLE AU TITRE DE L'EXERCICE 2017	30	0	3 M. FUSONE SANCHEZ JOUBEUX
22	AVENANT AU BAIL EMPHYTÉOTIQUE ET RÉSILIATION PARTIELLE DU BAIL CONCLU AVEC LA LOGIREM	30	0	3 M. FUSONE SANCHEZ JOUBEUX
23	DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE	Il a été procédé au débat		
	MOTION CONTRE L'ANTISÉMITISME	33	0	0

OBSERVATIONS ET RÉCLAMATIONS

.....Procès -Verbal précédent approuvé à l'unanimité.....

DÉCISION PRISE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL :

En date du 21 Février 2019 : Désignation d'un avocat suite au recours pour excès de pouvoir présenté par Mr Jean-marie, Alexandre REYNAUD, devant le Tribunal Administratif de Marseille, demandant l'annulation de l'arrêté en date du 11 Juillet 2018 délivrant un permis de construire à Mr Cyril TROISE en vue de la réalisation d'un bâtiment comportant trois logements, d'une surface de plancher de 536 m² situé 1251 bd Marius Brémond.

SIGNATURE DES MEMBRES PRÉSENTS

LE MAIRE
Monique SLISSA



LE SECRÉTAIRE
Romain AMARO



LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

NOM	Signature	NOM	Signature
VEGA Fabrice		FARCI Claude	
BUCCI Dominique		PASCAL Jocelyne	Excusée
MARTIN Annie		LEONETTI Jean-Marc	
TONARELLI Pierre		MONTON-FABRE Nathalie	
CHAVE Sophie		LONG Didier	
BALZANO André-Vincent		ALLALI Delphine	Excusée
MEPPI Francette		BOUCHET Grégory	
CHAUVOT Bernard		RENALDO Renaud	
AUREILLE Aline	Excusée	TCHELEKIAN Caroline	
BASTARD Robert	Excusé	CALAFAT Roxane	Excusée
FIGUIERE Janine		FUSONE Maximilien	
PATOT Gérard		SANCHEZ Philippe	Excusé
MARRON Danielle		JOUBEAUX Lyonel	
VALAT Gérard		BATTINI Geneviève	Excusée
AMIEL Michel		BARONI Serge	
GARNIER Eliane	Excusée		